

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Transition écologique et
solidaire
Transports

Direction des affaires maritimes

K00

Décision du 22 novembre 2018
relative à la composition du comité national de sélection des sujets au titre de l'année 2019

NOR : TRAT1832002S
(Texte non paru au journal officiel)

Le directeur des affaires maritimes,

Vu le décret n° 2015-723 du 24 juin 2015 relatif à la délivrance des titres de formation professionnelle maritime et aux conditions d'exercice de fonctions à bord des navires armés au commerce, à la plaisance, et à la pêche et aux cultures marines ;

Vu l'arrêté du 12 août 2015 relatif à l'organisation des évaluations pour l'obtention des modules constitutifs de titres et diplômes de formation professionnelle maritime,

DECIDE :

Article 1^{er}

Les cadres A de corps civils ou militaires ayant une expérience dans le domaine maritime, les professeurs appartenant à un corps civil ou militaire ayant une expérience dans le domaine maritime secondaire ou supérieur, les enseignants non fonctionnaires chargés de cours dans l'enseignement maritime secondaire ou supérieur et les personnalités qualifiées dont les noms suivent sont désignés pour participer aux réunions du comité national de sélection des sujets au titre de l'année 2019.

Présidence, cadres A de corps civils ou militaires ayant une expérience dans le domaine maritime :

M. GALY Laurent, président ;

M. GABRIEL Gilbert, vice-président.

Professeurs appartenant à un corps civil ou militaire ayant une expérience dans le domaine maritime secondaire ou supérieur :

M. BERNABEN Jean-Pierre ;

M. BONVOISIN Marc ;

M. GABORIAU Jérôme ;
M. GARRET Philippe ;
M. LABILLE Léon ;
M. LECUONA Jean-Jacques ;
M. LLINAS Thierry ;
M. METAYER Didier ;
Mme RIAND Jacqueline.

Enseignants non fonctionnaires chargés de cours dans l'enseignement maritime secondaire ou supérieur :

Mme ABALLEA Mari ;
M. ALBARET Jean-Pierre ;
M. BERTRAND Patrick ;
M. CHAUFFAILLE Franck ;
M. DEMOULIN Pierrick ;
Mme DUPREY Christine ;
M. DUTEIL Patrice ;
M. EL KETTAB Mustapha ;
M. FOLLEZOU Pierrick ;
M. FOUCHARD Jérôme ;
M. GESSOT Georges ;
M. GROISARD Dominique ;
M. GROISARD Thibault ;
M. MONIE Arthur ;
M. VASSAL Philippe ;
M. VINET Antoine.

Personnalités qualifiées :

M. DUFOUR Jean-Marie ;
M. MATHIEU Frédéric ;
M. PERROT Dominique ;
M. VIOLA Fabrice.

Article 2

Le comité national de sélection des sujets peut se constituer en groupes de travail selon la nature et la spécificité des sujets à sélectionner. Il est réuni à Nantes dans les conditions fixées par une note de l'inspecteur général de l'enseignement maritime relative à l'organisation des travaux du comité.

Article 3

Le directeur des affaires maritimes est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la Transition écologique et solidaire.

Fait le 22 novembre 2018

Pour le directeur et par délégation :
Le sous-directeur des gens de mer
et de l'enseignement maritime,

Y. LE NOZAHIC